

Commune d'Arviou

Aveyron

Liste des délibérations du conseil municipal

du 19 septembre 2022 à 20h30

Date de convocation et d'affichage : 15 septembre 2022

L'an deux mille vingt-deux, dix-neuf septembre à vingt-heures trente, le Conseil Municipal de la commune d'Arviou s'est réuni dans la salle du conseil municipal d'Arviou, en séance publique ordinaire.

Les membres du conseil municipal de la commune d'Arviou, proclamés par le bureau électoral à la suite des opérations du 15 mars 2020 se sont réunis sur convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément aux articles L.2121-7 et L.2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Présents : Gislane ALARY, Marie-Paule BLANCHYS, Hélène BOUNHOL, Anne-Lise CASTELBOU, Cécile LACAZE, Mrs Rodolphe ALBOUY, Joël BARTHES, Jean-Luc GINESTE, Guy LACAN, Jean-Claude TROUCHE.

Pouvoirs : Vincent BENOIT donne procuration à Cécile LACAZE

Jean-Charles VAYSETTES donne procuration à Guy LACAN

Madame Marie-Paule BLANCHYS a été élue secrétaire de séance.

Conseillers en exercice : 12

Présents : 10

Absents : 02

Quorum : 7

Votants : 12

En cette séance du 19 septembre 2022, le conseil municipal a délibéré sur les points suivants :

- Opération collective de diagnostics énergétiques de bâtiments publics – convention Commune d'Arviou / Sieda
- Budget principal – décision modificative n°1
- Renouvellement de la mise à disposition d'une salle du local santé à une kinésithérapeute
- Questions diverses